



Je soussigné, Frédéric AGUILERA, Maire de Vichy, certifie que lors de la nuit du samedi 4 juin au dimanche 5 juin 2022, un orage de grêle extrêmement violent s'est abattu sur la ville de Vichy, occasionnant des dégâts majeurs au patrimoine bâti, non bâti et aux véhicules.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Vichy, le 7 juin 2022



Frédéric AGUILERA